



Présentation du Service Développement des MSP & des ESP



Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) & Equipe de Soins Primaire (ESP)

Maison
de santé

L'organisation de notre système de santé ne cesse d'être modifiée pour optimiser les parcours de soins. Suite au virage ambulatoire et pour répondre à des situations de soins de plus en plus complexes, la prise en charge interprofessionnelle (sanitaire, médico-sociale et sociale) s'impose désormais comme un modèle incontournable en médecine de proximité.

Pour cela, la loi de modernisation de notre système de santé prévoit la mise en place et la formalisation de plusieurs niveaux de coordination.

Afin d'assurer une meilleure coordination de leurs actions, et ainsi concourir à la structuration des parcours de santé, les professionnels de santé libéraux, peuvent décider de se constituer en Equipe de Soins Primaires (ESP) ou en Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP).

EQUIPE DE SOINS PRIMAIRES (ESP)

Une équipe de soins primaires rassemble l'ensemble des professionnels de santé de premier recours qui travaillent de manière coordonnée à la prise en charge de leur patientèle. Elle **nécessite la présence d'au moins un médecin généraliste**. Une ESP peut participer à la création et être partie prenante d'une CPTS.

Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP)

Equipe de soins primaires formalisée autour d'un **projet de santé** répondant au cahier des charges national. Elle doit être **portée par deux médecins et un paramédical au minimum**, s'engager dans la formation des professionnels, formaliser l'exercice coordonné, proposer de nouveaux services aux patients, assurer la continuité et la permanence des soins et s'engager à mettre en place le partage d'information. Ce statut **ouvre la possibilité à de nombreuses aides financières et à la rémunérations de certaines activités**.

Intérêts & Avantages



La coopération au sein d'une MSP ou d'une ESP permet :

- la mise en place de projets de santé rémunérés,
- organise la mutualisation des moyens entre plusieurs professionnels,
- améliore le suivi des patients et contribue à lutter contre la désertification médicale.

Pour le pharmacien ces structures pluriprofessionnelles constituent une formidable opportunité pour développer et sécuriser l'implantation de proximité des prescripteurs, garantissant ainsi la pérennité économique de l'officine.

Accompagnement des porteurs de projet par Caducée

Pour concrétiser une équipe de soins pluriprofessionnel, Caducée propose, d'accompagner dans leur projet les professionnels de santé.

Cabinet spécialisé dans le monde de la santé, Caducée dispose au sein de son équipe des compétences nécessaires pour aider les décideurs à clarifier leurs objectifs et formaliser un projet complet auprès des ARS.

Notre accompagnement vous permet d'optimiser votre temps pour **donner toutes les chances de réussite à votre ambition en bénéficiant :**

- de notre expertise et de nos retours d'expériences
 - d'un soutien méthodologique et rédactionnel
- de l'animation de réunions avec les professionnels
 - de la mise à disposition d'outils

Nos Champs d'Intervention

Business Plan

Recherche des
financements

Infrastructures &
Aménagements

Recherche &
Implication des
professionnels

Diagnostic
Préalable

Création de la
SISA

Projet de Santé

Organisation du
Fonctionnement

Rédaction des
ACI

Protocoles de
Soins

Messagerie
Sécurisé



CONTACT

Caducée®

Strasbourg

www.caduceepformance.com

contact@caduceepformance.com

Tél. +33 (0)9 86 75 73 73

Fax +33(0)9 58 07 34 17